



Union pour l'Etude de la Population Africaine (UEPA)

Union For African Population Studies (UAPS)

5ème Conférence sur la Population Africaine

FIFTH AFRICAN POPULATION CONFERENCE

Arusha, Tanzanie: 10-14 Décembre 2007

Arusha, Tanzania: December 10-14, 2007

Séance 72 : Migration et Urbanisation

Impact des migrations internes sur le marché de l'emploi : le cas de l'agglomération urbaine de Dakar (SENEGAL)

par

Ndéye Andel DIAGNE, Université Paris I (diagneandel@yahoo.fr)

Cheikh Tidiane Ndiaye, Université Montesquieu-Bordeaux IV (che_ndiaye@yahoo.fr)

Introduction

En Afrique, l'accès à l'emploi en milieu urbain s'analyse principalement dans le cadre du processus d'urbanisation rapide que connaissent les villes. Cette urbanisation rapide se réfère au déplacement des populations de l'intérieur du pays vers la capitale. L'accentuation et la persistance de ses courants migratoires, en provenance du monde rural mais aussi des villes secondaires, ont contribué à l'explosion démographique des grandes villes. Ces déplacements ont souvent pour motif principal la recherche d'un emploi dans la mesure où, pour beaucoup de personnes, la migration est le seul moyen pour résoudre les problèmes souvent rencontrés au quotidien. Même les déplacements pour autres motifs (études, famille, santé...) aboutissent le plus souvent à la recherche d'un emploi en ville (Kouamé, 2000 cité par Amétépé et Beguy, 2005).

Cette croissance rapide de la population urbaine n'a pas suivi le rythme de l'évolution économique, engendrant ainsi un grave problème : le chômage. Malgré l'application d'un certain nombre de programmes et de réformes structurels, les Etats africains ont été obligés - sous les contraintes budgétaires et les pressions des bailleurs de fonds - de geler les recrutements, voire inciter les départs dans la fonction publique. Le secteur privé de l'économie moderne pour sa part se trouve dans l'incapacité de faire face aux multiples sollicitations des populations, qu'elles soient jeunes ou moins jeunes, hommes ou femmes, migrantes ou non migrantes. C'est donc dans une conjoncture de lente augmentation des possibilités d'emploi, accompagnée d'un afflux de population d'une ampleur considérable que le problème du chômage s'est posé avec acuité en ville. Dans un tel contexte de restriction du marché de l'emploi, les migrants ont-ils les mêmes chances que les natifs pour accéder à un emploi ? En d'autres termes, comment les migrants, qui ne cessent de gonfler les effectifs urbains, font-ils pour trouver du travail en ville ? Quels sont les groupes privilégiés sur le marché de l'emploi, et dans quel(s) secteur(s) ?

Pour répondre à ces questions, quelques études se sont appuyées sur deux hypothèses existant dans la littérature sur le lien entre migration et emploi, et qui mettent en opposition les performances économiques des migrants comparés aux non migrants. La première hypothèse évoque les difficultés particulières des migrants et leur faible potentiel d'insertion économique qui font qu'ils ont du mal à accéder à un emploi : ils viendraient ainsi gonfler les rangs des chômeurs et des marginaux (Todaro, 1997.)

La deuxième hypothèse postule au contraire un accès à l'emploi plus facile des migrants comparés aux non migrants (Bocquier, 1992 ; Antoine et al, 1998 ; Kishimba, 2002).

En Afrique, la plupart des analyses menées jusque là sur l'insertion économique des migrants sur le marché de l'emploi urbain ont montré que les migrants réussissent aussi bien parfois mieux que les non migrants. Une étude menée à Ouagadougou a montré que les migrants sont favorisés sur le marché de l'emploi par rapport aux non migrants (Piché et Zourkaleini, 2005). L'analyse de l'insertion urbaine à Lomé a montré que les chances d'accès au marché du travail sont plus élevées chez les migrants que les non migrants (Amétépé, Beguy ;2005). Les recherches faites à Dakar et à Bamako sur l'insertion des migrants ont révélé que les migrants sont plus présents sur le marché de l'emploi que les non migrants (Antoine et al, 1998).

Par ailleurs, une recherche effectuée à Abidjan a montré que les femmes, qu'elles soient migrantes ou non migrantes, sont moins présentes sur le marché du travail. Cette situation traduit une réalité sociale qui fait que les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes opportunités d'accès au marché de l'emploi ni les mêmes contraintes qui limiteraient leur performance (Comoe, 2005).

A la lumière de ces conclusions, nous posons comme hypothèse de recherche que les migrants sont favorisés par rapport aux non migrants sur le marché de l'emploi urbain.

Méthodologie

Données

Cette étude est réalisée à partir des données de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM), menée en 2002. Elle a concerné un échantillon de 6600 ménages, réparti sur l'ensemble du territoire national et représentant toutes les couches de la société. En 2002, l'ESAM en était à sa deuxième phase¹. L'enquête s'inscrit dans un programme d'activité relatif au suivi des conditions de vie des populations. Elle a été conçue de sorte à recueillir des données sur les conditions socio-économiques des ménages, l'emploi et la santé des populations.

Pour ce qui concerne l'agglomération dakaraise, l'enquête a concerné 17212 individus répartis dans 1992 ménages.

¹ La première phase de l'enquête sénégalaise auprès des ménages a été réalisée en 1995 sur un échantillon de 3300 ménages répartis au niveau national.

Tableau 1 : Répartition de la population d'étude selon le statut migratoire

Statut migratoire	Homme	Femme	Total
Migrant	42,3	42,9	42,6
Non migrant	57,7	57,1	57,4
Total	100,0	100,0	100,0

Pour les besoins de l'étude, nous utilisons les informations recueillies sur l'emploi et la situation socio-économique de la population. Comme toute enquête non exhaustive, les données utilisées présentent certaines limites mais elles constituent néanmoins une source adéquate pour l'étude de l'insertion économique dans le cadre de la migration.

Variables et méthodes d'analyse

1) Variables

La variable que l'on tente d'expliquer dans cette étude est l'insertion économique au moment de l'enquête. En raison de l'absence de mesure consensuelle sur cette variable, cette insertion est mesurée ici par les variables suivantes : le secteur d'activité et le statut dans l'emploi représentent nos variables d'intérêt.

Par la variable « secteur d'activité », on distingue le secteur formel de l'informel. Pour la variable « statut dans l'emploi », trois groupes sont retenus : les indépendants et les employeurs, les salariés et enfin les apprentis et aides familiaux regroupés dans une seule et même modalité nommée 'autres'.

En référence au cadre théorique développé ci-dessus, les variables indépendantes sont les suivantes : statut migratoire, le sexe, l'état matrimonial, l'âge, l'ethnie et le niveau d'instruction. Le statut migratoire est utilisé pour appréhender la problématique de l'insertion différentielle entre migrants et non migrants. La variable sexe constitue l'indicateur utilisé pour mesurer les relations de genre.

Le capital humain est mesuré ici par le niveau d'instruction. De prime abord, on estime que les personnes instruites devraient avoir moins de difficultés pour s'insérer sur le marché du travail. Les autres variables indépendantes sont des variables socio-démographiques usuelles : l'âge, la situation matrimoniale et l'ethnie/nationalité. Concernant l'âge, on considère que le groupe des 30-49 ans est le plus représenté sur le marché de l'emploi comparé aux groupes plus jeunes (10-19 ans et 20-29 ans qui sont encore, pour la plupart,

en apprentissage) et celles plus anciennes (les 50 ans et plus) qui sont déjà partis ou sur le point de quitter le marché de l'emploi.

Pour la situation matrimoniale, on suppose que les femmes mariées auront beaucoup plus de mal que leurs consœurs qui ne sont pas en union, à s'imposer sur le marché du travail. Au niveau de l'origine ethnique, on sait que le Sénégal compte plusieurs groupes ethniques mais certains sont minoritaires par rapport à d'autres. A Dakar, on trouve plusieurs groupes ethniques mais une forte proportion de la population se déclare « wolof ». On opposera le groupe ethnique des wolofs avec les autres pour mettre en évidence l'impact de l'appartenance ethnique sur l'accès à l'emploi.

Compte tenu du type de données utilisées, on aura essentiellement recours aux méthodes statistiques descriptives et explicatives. Le lien entre migration et insertion économique est complexe et très controversé. Il s'avère donc nécessaire de dresser un aperçu de la situation de l'emploi à Dakar, et de sa relation avec la migration.

Dans un premier temps, une analyse descriptive croisant les variables dépendantes à celles explicatives est d'abord effectuée pour permettre d'avoir une première idée du phénomène étudié.

Par la suite, les régressions logistiques auront pour objectif d'estimer les chances d'accéder à l'emploi à Dakar. Compte tenu de l'approche d'analyse de l'insertion sur le marché du travail, plusieurs modèles seront mis en œuvre.

Au total pour chaque variable dépendante, trois modèles explicatifs sont élaborés, ce qui nous permettra de saisir l'effet propre de chaque variable introduite dans le modèle.

Pour la première variable dépendante, un premier modèle est consacré à l'appréciation du risque de travailler comme indépendant pour l'ensemble de la population. Dans les deux autres modèles, sont analysés les mêmes opportunités de travailler comme indépendant en distinguant les hommes et les femmes, Pour la deuxième variable dépendante la démarche est identique, ce qui nous permet d'apprécier le risque de travailler dans le secteur informel pour l'ensemble de la population, et également pour les hommes et les femmes pris séparément.

2) Méthodes d'analyse

La comparaison entre migrants et non migrants dans le cadre de cette étude s'effectue à partir de la méthode classique de la régression logistique qui permet d'estimer l'effet net des

variables associés au secteur et au type d'activité au moment de l'enquête.

Au préalable, des tests d'association (χ^2) entre les différentes modalités et les variables d'intérêts nous ont permis de sélectionner celles devant figurer dans les modèles construits.

- Variables dépendantes

Dans le cadre de cette étude, l'évènement étudié est l'insertion économique au moment de l'enquête qui peut être définie comme étant l'occupation principale durant les quatre derniers mois ayant précédé l'enquête. Ainsi toutes les formes d'inactivité ont été exclues (chômage, études, retraite, foyer...).

Ensuite, cet évènement est perçu dans cette étude à travers deux variables : le secteur d'activité et la situation dans l'emploi.

Pour le secteur d'activité, on distingue le secteur formel de celui informel. Le secteur formel regroupe ici l'ensemble des organisations gouvernementales d'une part, les sociétés parapubliques et privées d'autre part. A l'opposé, le secteur informel englobe l'ensemble des unités de production qui ne sont pas officiellement enregistrées par l'Etat ou dans les travailleurs à leur propre compte, qui ne tiennent pas souvent de comptabilité.

Pour la situation dans l'activité, on distingue principalement l'indépendant du salarié. L'emploi indépendant est défini comme étant l'occupation principale durant les quatre derniers mois ayant précédé l'enquête, pour une personne qui travaille pour son propre compte. Aucune distinction n'a été faite entre celui qui est communément considéré comme indépendant et l'employeur (indépendant qui emploie des salariés).

- Variables explicatives

Le tableau 2 présente l'ensemble des variables indépendantes retenues dans le cadre de cette étude, de même que la distribution de la population enquêtée selon les modalités retenues pour chacune d'entre elles. Le choix de ces différentes variables ne résulte pas du hasard ; il est largement basé sur le cadre conceptuel développé dans cette étude.

Pour étudier la relation entre migration et emploi, on a pris en considération le statut migratoire en y distinguant deux modalités : les migrants et les non migrants.

Pour prendre en compte la dynamique du marché du travail dakarais, on a pris en compte la génération. Ainsi quatre groupes de générations ont été formés : G \geq 1952, G1953-1973, G1972-1983, G1982-1992. On remarque que le deuxième groupe de génération a un

intervalle relativement long. Il s'agit là de la génération la plus représentée au sein de la population active occupée au moment de l'enquête comparée aux autres groupes de générations.

Pour mesurer l'impact du capital humain sur l'accès à l'emploi, on a pris comme variable le niveau d'instruction. Pour ce faire, quatre modalités opposent les personnes n'ayant jamais fréquenté l'école (aucun) à celles qui ont atteint soit le niveau primaire (faible), secondaire (moyen) ou supérieur (élevé).

Pour ce qui est du statut matrimonial, on distingue trois modalités : célibataire, marié et divorcé/veuf. Concernant l'ethnie, nous avons retenu cinq modalités : wolof, pulaar, sérère, et les autres sénégalais qui forment des groupes minoritaires.

Tableau 2: Statistiques descriptives des variables explicatives utilisées dans les régressions logistiques (odds ratio)

Variables explicatives	Effectifs	Pourcentage ²
<u>Statut migratoire</u>		
Migrant	1488	60,3
Non migrant	1007	39,6
Total	2495	100
<u>Niveau d'instruction</u>		
Aucun	987	43,7
faible	667	25,7
moyen	681	25,1
Elevé	160	5,5
Total	2495	100,0
<u>Génération</u>		
G>=1952	372	14,6
G1953-1972	1325	53,3
G1973-1982	626	25,1
G1983-2002	172	7,0
Total	2495	100,0
<u>Situation matrimoniale</u>		
Célibataire	891	35,4
Marié	1458	58,4
Divorcé/veuf	145	6,2
Total	2495	100
<u>Ethnie*</u>		
Wolof	1252	48,3
Pulaar	436	18,2
Sérère	310	12,6
Autres sénégalais	497	20,8
Total	2495	100,0
<u>Sexe</u>		
Homme	1482	58,9
Femme	1013	41,1
Total	2495	100,0

² Les pourcentages sont calculés à partir des effectifs pondérés

Résultats

La migration : un atout pour l'emploi ?

Les données de l'ESAM 2 révèlent que la population active occupée au moment de l'enquête est composée de 57% de migrants et de 43% de non migrants. Cette présence plus importante des migrants pourrait nous pousser à penser que la migration favorise l'insertion économique en milieu urbain.

Toutefois, il est encore difficile d'affirmer avec certitude cette conclusion du fait du risque de biais lié à la sélectivité migratoire. En effet, les résultats relatifs à cette enquête ne concernent que des échantillons de migrants sélectionnés et enquêtés en milieu urbain, ignorant ainsi ceux qui ont quitté après un séjour en ville. A cet effet, si les caractéristiques des personnes non présentes au moment de l'enquête sont différentes de celles qui sont restées, les résultats sont biaisés en ce sens qu'ils sur estiment la performance économique si les absents ont quitté parce qu'ils ont eu du mal à trouver un travail, et la sous estiment si au contraire ce sont les plus performants qui ont quitté (Piché et al, 2003).

Tableau 3: Population active occupée au moment de l'enquête selon le statut migratoire, la génération et le sexe

Génération	Migrants %*		Non migrants %*	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
G1983-1992	8,4	10,8	13,9	20,1
G1973-1982	23,7	20,3	30,7	35,8
G1953-1972	52,2	53,3	45,0	36,4
G>=1952	15,7	15,6	10,4	7,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

* Les proportions sont calculées à partir des effectifs pondérés

Au vu de ces résultats, on peut dire que la dynamique migratoire de travail ne reflète aucune spécificité de sexe. A Dakar, autant les hommes que les femmes sont concernés par le phénomène. C'est en particulier ce qui ressort de la structure de la population migrante en emploi au moment de l'enquête. La situation est similaire chez les non migrants mais dans une moindre mesure. Dans cette population, on distingue une présence relativement plus marquée des femmes des générations d'avant 1972 dans le marché de l'emploi dakarois. Les hommes sont plus concernés dans cette génération chez les migrants.

Lorsque que l'on rapproche la population migrante de celle non migrante, il se dégage dans la génération 1953-1972, une présence plus importante des hommes et des femmes migrants que non migrants. Par contre, ce sont essentiellement les générations les plus récentes non migrantes (1973-1982 et 1983-1992) qui occupent les principales sphères professionnelles de la ville.

Nos données nous permettent d'ailleurs d'opérer une étude approfondie selon le statut professionnel et le secteur d'activité. Ainsi, on peut constater dans le tableau 4 que les hommes migrants des générations 1973-1982 et 1983-1992 ont particulièrement le statut d'indépendant, contrairement aux femmes de ces mêmes générations qui occupent un emploi salarié. Dans les anciennes générations, le travail indépendant est plus affirmé chez les migrantes alors qu'il l'est pour le travail salarié chez les hommes.

La structure de la population des hommes non migrants selon le statut professionnel est la suivante : les deux générations extrêmes (1983-1992 et avant 1952) sont plus présentes dans le milieu professionnel indépendant tandis que celles intermédiaires (1973-1982 et 1953-1972) le sont dans le milieu salarié. Quant aux femmes non migrantes, elles sont surtout cantonnées dans l'occupation salariée à l'exception de celles de la génération la plus ancienne.

Tableau 4: Répartition de la population occupée selon le statut dans la profession, l'âge, le statut migratoire et le sexe

Génération Statut dans l'emploi	Hommes							
	Migrants*				Non migrants*			
	Gene 1983-92	Gene 1973-82	Gene 1953-72	Gene >=1952	Gene 1983-92	Gene 1973-82	Gene 1953-72	Gene >=1952
Indépendant	26,6	38,9	43,5	51,9	17,7	27,5	35,7	46,1
Salarié	6,3	29,4	46,8	39,2	4,5	31,4	49,9	40,7
Autres*	67,1	31,7	9,6	8,8	77,8	41,1	14,3	13,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Femmes							
	Migrantes**				Non migrantes**			
	Gene 1983-92	Gene 1973-82	Gene 1953-72	Gene >=1952	Gene 1983-92	Gene 1973-82	Gene 1953-72	Gene >=1952
Indépendant	16,3	47,1	58,6	82,3	24,1	31,8	43,8	73,8
Salarié	59,6	46,6	35,5	35,5	47,7	49,9	45,6	16,2
Autres**	24,1	6,3	5,9	5,9	28,2	18,3	10,6	10,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

*Les proportions calculés ici sont pondérées

**Autres : apprentis et aides familiaux

Le Tableau 5 montre une présence nettement plus importante des femmes dans le secteur informel. On compte plus de 6 migrants sur 10 contre plus de 7 migrantes sur 10 dans ce secteur. Ces proportions sont de plus de 5 et 7 sur 10 respectivement chez les hommes non migrants et femmes non migrantes. Il apparaît donc que l'activité professionnelle à Dakar est essentiellement dirigée vers le secteur informel.

Tableau 5 : Répartition de la population occupée selon le secteur d'activité, l'âge, le statut migratoire et le sexe

Génération Statut dans l'emploi	Hommes							
	Migrants*				Non migrants*			
	Gene 1983-92	Gene 1973-82	Gene 1953-72	Gene >=1952	Gene 1983-92	Gene 1973-82	Gene 1953-72	Gene >=1952
Secteur formel	14,1	26,1	40,7	36,8	15,7	35,2	48,3	44,5
Secteur informel	85,9	73,9	59,3	63,2	84,3	64,8	51,7	55,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Femmes							
	Migrantes*				Non migrantes*			
	Gene 1983-92	Gene 1973-82	Gene 1953-72	Gene >=1952	Gene 1983-92	Gene 1973-82	Gene 1953-72	Gene >=1952
Secteur formel	4,4	13,1	24,3	11,9	9,9	17,7	29,5	9,8
Secteur informel	95,6	86,9	75,7	88,1	90,1	82,3	70,5	90,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

** Les proportions calculées ici sont pondérées

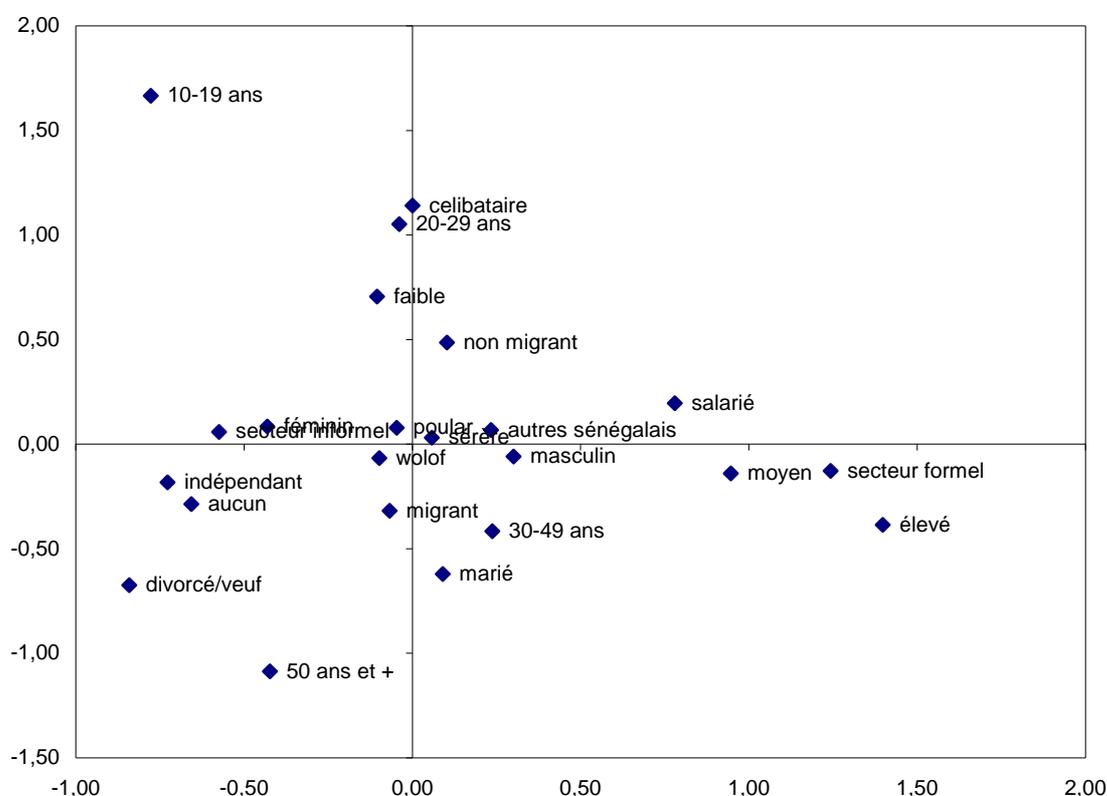
Une meilleure appréciation de l'appartenance des individus à un statut particulier ou à un secteur d'activité donné passe par une étude explicative prenant en compte l'ensemble des variables supposées influées sur les variables d'intérêt.

L'analyse exploratoire multivariée effectuée à l'aide du graphique 1 permet de dégager un premier aperçu de la structure du marché de l'emploi urbain.

L'examen du nuage ci après permet de distinguer deux axes. L'axe horizontal peut être interprété comme un axe d'activité opposant ainsi le secteur informel du secteur formel. En conséquence, il va opposer les femmes qui sont plus présentes dans le secteur informel comparés aux hommes qui sont plus orientés vers le secteur formel. Cette plus grande présence des femmes dans l'informel peut s'expliquer par le fait qu'elles soient moins instruites et donc plus exposées à l'entrepreneuriat, aux emplois moins sécurisés.

L'axe vertical oppose quant à lui les migrants aux non migrants. En ce sens il oppose les générations plus anciennes associées aux migrants à celles plus jeunes composées majoritairement de non migrants. Cette plus forte représentation des G 30-49 ans et 50 ans et plus chez les migrants explique la présence dominante des migrants au sein de la population active occupée.

Graphique 1 : Structure du marché du travail urbain



Les résultats obtenus avec les régressions logistiques vont permettre d'approfondir les conclusions tirées jusque là.

Le tableau 6 permet de dire que les hommes des générations 1973-1982 sont les plus à même de travailler pour leur propre compte. Ce constat se vérifie dans l'ensemble des modèles pour la génération la plus ancienne, et notamment chez les femmes.

Par ailleurs, tous les modèles montrent l'effet notable de l'instruction sur les chances de travailler comme indépendant. Il se dégage que l'entrepreneuriat est spécialement réservé aux populations non instruites. Les hommes et les femmes de niveau d'instruction moyen à élevé sont généralement salariés.

Le statut matrimonial des hommes n'est pas non plus significatif de l'accès au statut d'indépendant. Une autre caractéristique qui accroît les chances d'être en emploi indépendant est l'ethnie. Il s'avère que les Pulaar et les Serer sont moins enclins que les Wolof à s'insérer dans ce milieu. De même, le statut matrimonial des femmes est une caractéristique discriminante. C'est d'ailleurs cet impact, relativement important, qui se

reflète dans le modèle global. Les femmes mariées sont plus portées à se lancer dans l'entrepreneuriat que leurs consœurs célibataires ou en rupture d'union. Aucun effet de genre n'est cependant relevé dans le modèle global.

Tableau 6 : Régression logistique des déterminants du statut de travailleur indépendant au moment de l'enquête (Odds ratio)

Variabes explicatives	Modèle Homme	Modèle Femme	Modèle global
Groupe de génération			
Gene 1953-1972 (ref)	1	1	1
Gene 1983-1992	1,126	1,063	1,081
Gene 1973-1982	**2,766	0,632	0,781
Gene >=1952	*1,631	**3,104	**1,736
Niveau d'instruction			
Aucun (ref)	1	1	1
Elève	***0,117	***0,008	***0,083
Faible	***0,584	**0,629	***0,627
Moyen	***0,202	***0,108	***0,186
Statut migratoire			
Migrant (ref)	1	1	1
Non migrant	0,836	0,820	*0,826
Ethnie			
Wolof (ref)	1	1	1
Pulaar	0,905	0,908	0,923
Serer	**0,560	***0,357	***0,443
Autres sénégalais	**0,595	***0,305	***0,461
Statut matrimonial			
Marié (ref)	1	1	1
Célibataire	1,516	***0,146	**0,708
Divorcé /veuf	0,421	***0,382	0,742
Sexe			
Homme (ref)			1
Femme			1,154
*** p < 1%, ** < 5% et * < 10%			

Le tableau ci après relatif à l'étude des facteurs discriminants de l'accès au secteur informel permet de retenir aussi des conclusions intéressantes. Si les hommes de la génération 1973-1982 ont plus de chance de travailler dans le secteur informel, tel n'est pas le cas des femmes de la génération la plus jeune (1983-1992) qui ont beaucoup moins de possibilité d'intégrer ce secteur d'activité. Le rôle majeur de l'éducation se confirme ici. Comme on pouvait s'y attendre, les individus les plus instruits ont plus de chance de travailler dans le secteur formel, quelle que soit leur appartenance sexuelle. A contrario, la plupart des personnes sans instruction ou faiblement instruits sont dans le secteur informel.

Contrairement au statut professionnel, l'ethnie semble n'avoir aucune influence sur l'accès au secteur d'activité informel, sauf chez les hommes des ethnies minoritaires où la

propension à appartenir à ce secteur est beaucoup plus faible. Aussi, à la différence des femmes pour la nature de l'activité, l'accès à ce secteur est plus favorable aux hommes, notamment célibataires. L'aspect genre est ici d'une importance remarquable dans l'orientation vers un secteur d'activité. Il vient ainsi conforter les conclusions déjà retenues à travers l'analyse du nuage de points ci-dessus à savoir que les femmes auraient plus de chances à travailler dans le secteur informel.

Tableau 7 : Régression logistique des déterminants d'accès au secteur d'activité informel au moment de l'enquête (Odds ratio)

Variables explicatives	Modèle Homme	Modèle Femme	Modèle global
Groupe de génération			
Gene 1953-1972 (ref)	1	1	1
Gene 1983-1992	0,976	**0,454	0,777
Gene 1973-1982	**3,864	1,552	**2,679
Gene >=1952	1,285	1,127	1,219
Niveau d'instruction			
Aucun (ref)	1	1	1
Elève	***0,085	***0,026	***0,064
Faible	***0,563	***0,321	***0,477
Moyen	***0,169	***0,063	***0,123
Statut migratoire			
Migrant (ref)	1	1	1
Non migrant	0,800	0,846	0,819
Ethnie			
Wolof (ref)	1	1	1
Pulaar	1,131	1,230	1,178
Serer	0,801	1,269	0,942
Autres sénégalais	*0,677	1,099	0,824
Statut matrimonial			
Marié (ref)	1	1	1
Célibataire	**1,723	1,220	***1,606
Divorcé /veuf	0,442	1,005	0,899
Sexe			
Homme (ref)			1
Femme			***2,411
*** p < 1‰, ** < 1% et * < 5%			

Le statut migratoire ne semble avoir aucun impact ni sur le caractère de l'emploi occupé ni sur le secteur d'activité. Ainsi, on peut dire que se sont les critères associés au fait d'être migrant ou non qui sont décisifs.

Discussion et conclusion

L'objet de cette étude était d'examiner les facteurs discriminants de l'insertion sur le marché du travail urbain au Sénégal. Les résultats montrent que l'effet du statut migratoire ne paraît

pas dominant ni pour le secteur d'activité, ni pour le statut dans l'emploi. Les différences enregistrées en termes de genre sont manifestes seulement pour le secteur d'activité. Quel que soit le statut migratoire considéré, les femmes sont plus présentes que les hommes dans l'informel. En même temps, les résultats montrent que l'âge intervient très peu dans l'insertion économique à Dakar. En ce sens, que ce soit au niveau du statut dans l'emploi ou du secteur d'activité, de légères chances apparaissent en faveur des hommes appartenant aux générations plus jeunes. Par ailleurs, l'effet du capital humain est notable pour chacune des deux variables d'intérêt, ce qui veut dire que le capital humain est bien une caractéristique importante pour l'insertion économique. Par conséquent, les individus dotés d'un niveau élevé de capital humain devraient être favorisés sur le marché de l'emploi (Becker, 1993). Au delà du capital humain, les résultats ont montré que les responsabilités familiales sont des caractéristiques à considérer dans l'explication du secteur d'activité ou du statut dans l'emploi. Vu sous l'angle du statut matrimonial, on a remarqué que les femmes célibataires ont nettement plus de chances que celles mariées d'occuper un emploi informel. C'est dire que le mariage confère aux femmes un certain nombre de responsabilités qui réduisent en fin de compte leurs chances d'être en emploi.

Pour terminer, on peut revenir sur l'insertion différentielle des wolofs comparés aux autres groupes ethniques. Les wolofs ont de plus grandes chances de travailler comme indépendant comparés aux pulaar, sérer et aux autres ethnies. L'ancienneté de leur présence dans ce secteur d'activité justifierait ce résultat.

En conclusion, il est évident que notre hypothèse d'insertion différentielle sur le marché du travail en faveur des migrants est à relativiser. En réalité, ce n'est pas le fait d'être migrant ou non migrant qui détermine les chances d'avoir accès à un emploi en ville mais plutôt les caractéristiques individuelles des personnes, principalement le capital humain. En particulier, l'instruction facilite l'insertion des travailleurs dans le secteur formel, généralement plus sécurisé en terme de revenu dans les pays en développement.

BIBLIOGRAPHIE

Antoine P., Ouedrago D., et Piché V. (1998). "Trois générations de citoyens au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako", L'Harmattan, Collections Villes et Entreprises, Paris, 276p.

Amétépé F., Beguy D. 2005. " Les déterminants de l'insertion des migrants sur le marché du travail à Lomé ", Communication au XXVème Congrès International de la Population, Tours 18-23 Juillet, 19p.

Becker Gary S. 1993. "Human capital : a theoretical and empirical analysis with special reference to education", Third edition, The University of Chicago Press, 390p.

Bocquier, Philippe. 1992. "L'insertion et la mobilité professionnelle à Dakar", thèse de doctorat, Université Paris V, (Coll . Etudes et Thèses).- 371p.

Comoe, Elise Fiéidin. 2005. « Femmes et migration en Côte d'Ivoire : le mythe de l'autonomie », Communication au XXVème Congrès International de la Population, Tours 18-23 Juillet, 28p.

Kishimba, Ngoy . 2002. "Génération et processus d'insertion sur le marché de l'emploi à Yaoundé ", In : Jeunes, vieilles, démographies et sociétés / Gendreau, Francis (ed.) ; Tabutin, Dominique (ed.) ; Poupard, Maud (collab.), Louvain-la-Neuve (BE): Bruylant-Academia ; L'Harmattan, p. 197-217.

Todaro, Michael P. 1997. "Urbanization, unemployment and migration in Africa: theory and policy ", New-York (US): Population Council,.- 50 p.

Piché, Victor, Younoussi Zourkaléini. 2003. " Migration et emploi urbain : le cas de Ouagadougou au Burkina Faso ", Communication à la IVème Conférence Afrique sur la Population, Tunis, 8-12 Décembre, 16p.